



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030130

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 9995
N/REF : 2/03/2025 0H40 C:004400 I:11834
V/REF : 75/61504002

SDC 'Centre Commercial Balmes'
C/O REGIE PAUTET
Résidence Les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : C.CIAL DES BALMES
AVENUE CORBETTA
69960 CORBAS

Vaulx en Velin, le 04 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : CENTRE COMMERCIAL DES BALMES
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. O. PAUTET

CONTROLE VISUEL DES 8 TABOURETS DE BRANCHEMENTS DES COMMERCE SITES
A L'ARRIERE DU CENTRE COMMERCIAL (ATTENTION PRESENCE DE PLACE DE PARKING
AU NIVEAU DES TABOURETS DE BRANCHEMENT)
PRISE DE PHOTO AFIN DE CONFIRMER L'ABSENCE D'EAU DANS LES TABOURETS
RELEVÉ INDEX DU COMPTEUR GENERAL

FOURNITURE D'UN RAPPORT A LA REGIE AVEC PHOTOS

4 FOIS L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P₀ Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2025

Prix de base du contrat : 440,00



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365**

Mois de l'indice de base : 07/2014 Valeur : 113,7
Mois de l'indice de révision : 09/2024 Valeur : 141,4

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1,00	Controle tab.branchements + releve	4/AN	531,08		531,08
	TOTAL H.T.				531,08
	T.V.A. a 20,00%				106,21
	TOTAL T.T.C.			En EURO	637,29

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.